



WEBINAIRE

23 novembre 2023

S'INSCRIRE

HORAIRES

De 17h00 à 18h00

OPTIMIND *Part of Accenture*

Leader du conseil en gestion des risques,

Optimind réalise 60 millions d'euros de

chiffre d'affaires et réunit plus de

450 collaborateurs autour de cinq practices :

Actuarial & Financial Services, Financial

& Accounting Services, Corporate

Risk Services, Risk Management,

Strategy & Management Consulting.

Optimind accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises autour de la définition de la stratégie, de la gestion des risques et de la transformation

INSCRIPTION

Votre inscription est requise

au plus tard le 22 novembre 2023.

Le lien vers le webinaire vous sera envoyé dès la confirmation de votre inscription.

Pour vous inscrire, cliquez directement [sur ce lien](#).

optimind.
Part of Accenture

Actuarial & Financial Services | Financial & Accounting Services

Corporate Risk Services | Risk Management | Strategy & Management Consulting

Green Assets Ratio et les nouveaux indicateurs ESG dans la réglementation Bâloise

La réglementation Bâle, qui vise à renforcer la stabilité financière mondiale, a récemment annoncé l'intégration de nouveaux indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses règles. Parmi ces nouveaux indicateurs : le *Green Asset Ratio* (GAR), conçu pour mesurer la part des actifs dits verts dans le bilan des banques. Cette nouvelle mesure est importante pour encourager les banques à financer des projets dits verts et à prendre en compte les risques climatiques dans leur prise de décision.

Lors de ce webinaire, nos experts exploreront en détail le concept de *Green Asset Ratio* et comment il sera utilisé dans la réglementation Bâle. Nous examinerons également les nouveaux indicateurs ESG qui seront inclus dans les règles de Bâle, notamment la gestion des risques climatiques, mais également comment ils seront intégrés à la réglementation.

Nous échangerons également des implications pour les banques et les investisseurs, en examinant comment les nouvelles règles pourraient influencer les décisions d'investissement et les portefeuilles. Enfin, nous examinerons les opportunités et les défis que présentent ces nouvelles mesures pour les entreprises, en particulier dans le contexte d'une transition vers une économie plus verte et plus durable.

INTERVENANTS

Practice Financial & Accounting Services

Arnaud OUEDRAOGO, *partner*

Jérémy WAKNINE, *senior manager*

Pierre-Alain LEMO NOUMBISSI, *manager*

PROGRAMME

- Compréhension du concept de *Green Asset Ratio* et son utilisation dans la réglementation Bâle
- Exploration des nouveaux indicateurs ESG qui seront intégrés dans les règles de Bâle
- Discussion des implications pour les banques et les investisseurs
- Analyse des opportunités et des défis pour les entreprises
- *Benchmark*

Pour plus d'informations www.optimind.com